



saisie attribution sur compte bancaire

Par **angelika59**, le **15/01/2010** à **18:46**

bonjour,

voila nous avons un soucis avec une huissier, qui se permet de faire des saisie attribution, de nous faire signer des papiers et en modifier a sa guise le contenu par la suite. nous souhaitons payer la somme due mais nous avons deja versé des sommes mais l'huissier ne nous a jamais envoyé de decompote malgres nos demandes. elle a effectué une saisie attribution il y'a 5 mois et nous a mis plus de 500 euros de frais, elle n'a pas respecté le delais de 8 jours mais nous n'avons pas saisie le juge pour le preciser. elle vient de refaire une saisie en reclamant donc plus de 1600 euros. notre dette reelle est de 300 mais le creancier a sorti une facture post anti daté a la facture que nous avons et a rajouté une somme qui a monté la somme a 900, nous avons les justificatif, nous avons saisi le juge mais notre avocat s'est arreté d'exercer juste avant que l'on passe devant le juge, sans nous avertir et notre demanbde a ete rejetée bien entendu car nous n'etions pas la et donc n'avons pu expliquer que notre avocat avait les papier. cette fois l'huissier a donc saisie et donc dans la foulé donné l'avis, nous avons un credit maison en cours, et nos comptes sont deja dans le rouge donc elle n'a rien pu prendre.

pourrier vous nous aider pour nous dire quoi faire pour stopper tout ça, et surtout si elle a le droit de saisir a une telle frequence alors qu'elle sait que nos comptes sont negatifs